



© M. Associés Architectes

5 rue de l'Eglise : un nouvel équipement pour Ohnheim à l'horizon 2018/2019

Le 21 août 2014, la commune de Fegersheim demandait à la Communauté Urbaine de Strasbourg, d'exercer son droit de préemption sur la maison d'habitation inoccupée située au 5 rue de l'Eglise, à Ohnheim.

L'équipe municipale nouvellement élue suite aux élections d'avril 2014, voyait alors se dessiner l'opportunité de créer un nouvel équipement public à Ohnheim, dans un endroit idéalement situé, à proximité de l'école élémentaire.

Deux ans plus tard, l'étude de faisabilité et le concours d'architectes ayant été menés, une première esquisse d'un projet de bâtiment modulable essentiellement dédié au périscolaire est présentée.

Les grands axes retenus

Le cabinet d'architectes retenu par le Conseil municipal a travaillé sur le projet en mettant en avant plusieurs axes parmi lesquels : l'intégration du projet dans son environnement, le respect de l'histoire du village et l'agrandissement de l'espace public.

La maison à colombage existante, définie comme étant au cœur du projet, sera conservée. Au patrimoine traditionnel viendra s'imbriquer un bâtiment au design plus

contemporain mais semblable à la maison alsacienne dans sa composition, pour marquer l'ouverture vers l'avenir (voir illustration ci-dessus).

Un bâtiment modulable

Le projet s'articulera autour d'une salle de restauration, de salles d'études et d'activités. Une cour permettra aux futurs occupants de profiter des espaces extérieurs et des locaux techniques seront construits tout à côté de la restauration pour répondre aux nécessités d'hygiène. En dehors des périodes de classe, certains espaces pourront être occupés par d'autres utilisateurs, pour des réunions d'associations ou des activités organisées pour les plus jeunes (membres de l'OPAL ou de l'espace jeunes). Par ailleurs, la question environnementale a été prise en compte avec des dispositifs favorisant l'isolation thermique et acoustique. En hiver, l'orientation des salles favorisera un apport de chaleur naturelle et, en été, l'arbre placé au milieu de la cour apportera de l'ombre sur les fenêtres et limitera la surchauffe.

Le temps de la concertation

Le projet du 5 rue de l'Eglise (pour lequel un nom officiel reste à trouver), a déjà fait l'objet de plusieurs échanges au sein du Conseil municipal.

Pour ce bâtiment, qui représente un coût travaux estimé à 1 279 443 € HT, la municipalité a d'abord missionné un bureau d'étude chargé d'évaluer et de détailler la faisabilité. Cette approche technique a été présentée aux élus en mai 2016. Un groupe projet rassemblant les membres des différentes commissions municipales concernées s'est constitué, ouvrant la voie aux avis et points de vue.

Un jury s'est ensuite réuni pour procéder au choix du maître d'œuvre suite au concours d'architectes. Trois équipes ont été rencontrées le 25 avril et la décision de retenir le cabinet M. Associés Architectes a été votée par le Conseil municipal le 22 mai dernier, suite à l'avis du jury.

La municipalité prévoit à présent de réunir les futurs utilisateurs en présence de l'architecte courant septembre, pour échanger sur le projet et ses spécificités.